

M. Charles NOUAILHETAS
Président
Association Roanne Fluvial
Marins d'eau douce
Le Port
42720 BRIENNON



BERNARD FOURNIER

SENATEUR DE LA LOIRE

**PREMIER ADJOINT DE SAINT-
NIZIER-DE-FORNAS**

**PRESIDENT DE L'UNION DES
COMMUNES RURALES DE LA
LOIRE**

REF : BF/MV/16-274

Paris, le 25 octobre 2016

Monsieur le Président,

Avec plusieurs associations, vous avez appelé mon attention sur les carences de la politique fluviale dans notre département et plus généralement en France.

La vétusté des équipements, le manque d'infrastructures et d'investissements ont provoqué de graves dégâts lors des inondations du printemps 2016.

Alors que le transport fluvial respecte l'environnement, qu'il est économiquement viable et très sûr, il peine à se développer.

En conséquence, j'ai pris l'initiative de poser une question écrite au Secrétaire d'Etat chargé des transports, de la pêche et de la mer, Monsieur Alain Vidalies, pour vous soutenir et lui demander d'avoir une vraie politique de développement fluvial pour notre pays.

Vous trouverez, ci-joint, une copie de cette question. Bien évidemment, je ne manquerai pas de vous adresser la réponse du Ministre.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de ma meilleure considération.

Bernard FOURNIER

Sujet : Validation de votre question

De : "questions-ges@senat.fr" <questions-ges@senat.fr>

Date : 25/10/2016 12:31

Pour : "b.fournier@senat.fr" <b.fournier@senat.fr>



www.senat.fr

ALERTE PAR MÊL

Validation d'une question

La **question écrite** que vous avez déposée a été validée par la division des questions.

Développement du réseau fluvial français

Question n° 23765 adressée à M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, chargé des transports, de la mer et de la pêche

À publier le : 03/11/2016

Texte de la question : M. Bernard Fournier attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur l'insuffisance de l'entretien du réseau fluvial français et de ses infrastructures. Les crues du printemps 2016 ont eu des conséquences très lourdes sur de nombreux ouvrages fluviaux dans le département de la Loire et dans plusieurs régions françaises. Les nombreuses digues rompues, l'effondrement de berges, l'endommagement de barrages, d'écluses, ont démontré la vétusté et le manque d'infrastructures en France. Alors que le transport fluvial est un mode de transport peu polluant, silencieux, sûr et économique, il est peu développé en France par rapport à l'Allemagne, la Belgique ou les Pays-Bas et bénéficie de peu d'investissements. La plupart sont d'ailleurs concentrés sur le réseau magistral au détriment du réseau à petit gabarit pourtant essentiel. Au lendemain de l'organisation par notre pays de la conférence sur le climat (COP 21), il apparaît urgent d'avoir une vraie politique nationale de développement du réseau fluvial français. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser les intentions du Gouvernement en la matière.